

N°	2	9	2
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil douze
- Comité régional picard Trame Verte et Bleue → désignation d'un titulaire et d'un suppléant, représentants l'EPTB Bresle	Le vendredi 27 janvier à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER. Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. BIGNON, M. DECORDE, M. DAVERGNE, M. MAQUET, M. SENEAL. Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. DESTRUEL, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. PATIN (pouvoir à M. AUBRY).
DATE DE LA CONVOCATION :	- Comité régional picard "Trame verte et bleue" M. BILLARD indique que dans le projet de loi Grenelle 2 prévoit qu'un document cadre intitulé « Schéma Régional de Cohérence Ecologique » (SRCE) soit élaboré conjointement par l'Etat et la Région en association avec les Départements, les groupements de communes compétents en matière d'aménagement de l'espace ou d'urbanisme ou, à défaut, les communes dotées d'un POS/PLU, les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux, les associations de protection de l'environnement agréées concernées ainsi que des représentants des partenaires socioprofessionnels intéressés. En Picardie, ce schéma est en cours de réalisation et devra être élaboré d'ici la fin 2012.
29 décembre 2011	Des comités régionaux ont été constitués et sont chargés de suivre l'élaboration de ce schéma. Il est demandé aux membres du Conseil de bien vouloir désigner un représentant de l'EPTB (et son suppléant) pour siéger au sein de cette instance.
NOMBRE DE DELEGUES :	M. BIGNON fait part de sa candidature au poste de titulaire après avoir vérifié la recevabilité de sa candidature.
En exercice	15 M. MAQUET fait part de la sienne au poste de suppléant.
Présents	8 <i>A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration désigne M BIGNON comme titulaire et M. MAQUET comme suppléant, pour siéger au sein du Comité régional picard de la "Trame Verte et Bleue".</i>
Votants	9

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat :
Acte exécutoire le :
la Présidente de l'Institution
Marie-Françoise GAOUYER

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER**